



HAL
open science

Migration et développement en Tunisie Migration and development in Tunisia

Adel Bousnina

► **To cite this version:**

Adel Bousnina. Migration et développement en Tunisie Migration and development in Tunisia. Revue des Etudes et Recherches en Logistique et Développement (RERLED) | Edition 2020, 2022, 9 (1), pp.632-651. <halshs-04694121>

HAL Id: halshs-04694121

<https://shs.hal.science/halshs-04694121v1>

Submitted on 11 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Migration et développement en Tunisie
Migration and development in Tunisia

Bousnina Adel
Université de Tunis
nsira2002@yahoo.fr

Résumé :

L'objectif de notre article est d'étudier la migration en Tunisie et ses différentes relations avec le développement.

La première partie portera sur la migration interne en Tunisie, ses principales caractéristiques, ses relations avec le développement régional et ses corrélations avec l'inégal développement.

L'intérêt sera focalisé dans la deuxième partie sur l'analyse de la migration internationale, ses caractéristiques et son impact sur le développement en Tunisie.

Enfin, la troisième partie concernera la perception et les représentations de la migration par la population enquêtée.

Mots clés :

Migration interne- Migration internationale-Développement-Corrélations-Solde migratoire

Summary :

The aim of our work is, at first, to analyze the migration in Tunisia and his relationship with development

In the first part of our article, we will analyse the evolution of the internal migration in Tunisia, his characteristics and his relationship with regional development.

Moreover, the second part will be centred on the international migration, his characteristics and his relationship with development in Tunisia.

Finally, the third part will concern the perception of the migration by the interviewed population.

Key words :

Internal migration- International migration- Development-Correlations-Migratory balance

Introduction

Dans des travaux antérieurs, nous avons montré qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie, les disparités régionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux, reflétant un déséquilibre menaçant l'avenir du pays avec « le littoral et le désert tunisiens » (Bousnina A., 2012)¹. Mais l'étude minutieuse et approfondie des indicateurs de développement montre l'importance des inégalités locales, non seulement au niveau inter-régional mais aussi et surtout au niveau intra-régional et au sein des gouvernorats les plus développés du pays, ce qui montre la primauté de la problématique locale. Cette inégalité locale montre l'existence de plusieurs pays, dont une Tunisie oubliée, marginalisée, enclavée et laissée pour compte, et ce d'autant que certains indices d'infrastructure ou d'emploi sont parfois proches de zéro (Bousnina A., 2019)².

A cet égard, l'inégal développement régional et local a généré une concentration de la population sur la façade orientale au détriment des régions intérieures où l'urbanisation et le niveau de développement humain demeurent encore faibles par rapport au littoral. En outre, le déséquilibre socio-économique a induit un déséquilibre démographique qui se manifeste à travers la concentration humaine et surtout la migration interne (vers les régions les plus développées qui deviennent très attractives contrairement aux régions répulsives “sous-développées”) et aussi la migration internationale des jeunes Tunisiens, en particulier vers l'Europe. C'est sur quoi nous nous pencherons dans cet article, focalisé sur les caractéristiques de la migration et sa relation avec le développement en Tunisie.

I. La migration interne en Tunisie

L'accroissement démographique négatif enregistré dans quelques gouvernorats (à savoir le Nord-Ouest, notamment Le Kef et Siliana) -contrairement au solde positif des régions littorales- peut être déterminé par deux facteurs : la fécondité et la migration interne. Étant donné les différences peu notables au niveau de la croissance démographique naturelle (la fécondité et la mortalité), les écarts interrégionaux et la croissance démographique inégale peuvent être déterminés par la dynamique migratoire et par l'exode rural (Bousnina A., 2015)³.

¹ Bousnina A. (2012), *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie*, Edition l'Harmattan, Paris, Décembre 2012.

² Bousnina A. (2019), *La Tunisie périphérique oubliée. Essai sur le développement local, la marginalisation et les disparités territoriales*, Edition l'Harmattan, Paris, France, 2019.

³ Bousnina A. (2015), *Population et développement en Tunisie*, Edition l'Harmattan, Paris, France, 2015

I.1 : Quelques caractéristiques de la migration interne en Tunisie

La migration interne a touché toutes les régions du pays sans exception. Elle a augmenté considérablement depuis l'indépendance, et après un déclin relatif durant les deux dernières décennies, elle a connu une nouvelle hausse non négligeable puisque le nombre des déplacements entre les gouvernorats a dépassé, par exemple, entre 1999 et 2004, 444 mille avec une moyenne de près 89 mille personnes annuellement contre seulement une moyenne de 58.6 mille durant la période 1987-1994 (et de 55 mille entre 1979 et 1984), soit un pourcentage de 0.9% de l'ensemble de la population en 2004 (contre une proportion de 0.66% en 1994 et de 0.78% en 1984). La même tendance est enregistrée en 2014, avec un nombre des déplacements qui a dépassé 430 mille personnes entre 2009 et 2014 (près de 86 mille en moyenne annuellement).

Quant à la différenciation régionale du solde migratoire, on remarque le même clivage géographique au profit des régions littorales "favorisées" et au détriment des régions intérieures "défavorisées", quoiqu'on ait enregistré une certaine transformation de la structure migratoire et de l'origine et de la destination des migrants. En effet, le rôle de la Capitale était prépondérant puisqu'elle attirait la majorité écrasante des migrants intérieurs issus souvent des régions méridionales (avant 1956) et surtout du Nord qui est devenu -après l'indépendance- la principale zone répulsive.

Depuis la fin des années 60, le rôle du District de Tunis est en nette régression avec l'élargissement de la zone d'attraction orientale à une grande partie de la façade maritime orientale⁴. A titre d'exemple, la Capitale a attiré plus des 4/5 des migrants entre 1956 et 1966 (191.820 sur 238.980 personnes) tandis qu'elle n'attirait que moins de 54% de la mobilité inter-gouvernorat durant la période 1970-1989 (101.870 sur 191.820 personnes) ; cette proportion va encore baisser puisqu'elle est inférieure à 45% en 1999-2004. Bien entendu, cette régression de la place de la Capitale va profiter aux autres gouvernorats littoraux, notamment Sousse et Monastir (dont le solde migratoire est passé de 6200 en 1966 à près de 40 mille en 2004 et à plus de 30 mille en 2014) et au Centre Est en général qui a vu son solde passer de 18 mille en 1984-1994 à près de 50 mille en 2004 (près de 40 mille en 2014).

À cet égard, et contrairement à la constatation de plusieurs chercheurs, *la migration intérieure et l'exode rural ne tendent pas à diminuer mais ils sont en train de s'accroître et la "dépopulation" des régions intérieures risque de s'aggraver davantage*. On en témoigne l'évolution du solde migratoire du Nord-Ouest dont la perte a diminué de plus de la moitié passant de -36620 en 1980-1984 à -18093 personnes en 1984-1989, mais qui a connu un accroissement

⁴ M. Jedidi (1994), « *Les migrations internes en Tunisie : évolution des flux* », in : IREP (1994), « Les migrations internes », Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994, p.11.

Adel Bousnina

spectaculaire à partir de 1989 (-35900 en 1989-1994) et surtout durant la dernière décennie avec une importante perte de -45300 personnes. Le recul est encore plus remarquable pour le Centre Ouest dont la perte a plus que doublé en un laps de temps si réduit en passant de moins de 24 mille à -52500 entre les deux derniers recensements.

Tableau n°1. Évolution du solde migratoire par région et par gouvernorat (1969-2004)

Gouvernorat	1969-1975	1989-1994	1999-2004
Tunis	40 100	-21 750	-30 575
Ariana	-	31 880	40 050
Ben Arous	-	34 972	37 509
Manouba	-	2 692	11 488
D. Tunis	40 100	47 800	58 500
Nabeul	560	5 025	8 197
Zaghouan	-2 970	-1 591	-1 371
Bizerte	-7 840	-3 719	-2 329
Nord Est	-13 780	-300	4 500
Beja	-10 660	-7 037	-10 015
Jendouba	-7 840	-9 432	-11 367
Le Kef	-7 660	-10 286	-11 842
Siliana	-5 630	-9 141	-12 000
Nord Ouest	-31 790	-35 900	-45 300
Sousse	340	8 232	22 047
Monastir	5 850	5 030	16 878
Mahdia	2 150	-2 069	-2 246
Sfax	-2 230	7 452	12 829
Centre Est	6 110	18 600	49 600
Kairouan	-3 410	-11 519	-23 824
Kasserine	-1 520	-6 918	-14 068
Sidi Bouzid	1 460	-5 493	-14 529
Centre Ouest	-3 470	-23 900	-52 500
Gabes	-810	-3 163	-1 588
Medenine	2 640	1 502	527
Tataouine	-	-1 071	-3 412
Sud Est	1 830	-2 700	-4 500
Gafsa	-2 530	-5 625	-7 618
Tozeur	-	1 012	-1 123
Kébili	-	1 018	-1 618
Sud Ouest	-2 530	-3 600	-10 300

Source: INS: RGPH 1975-2004

Il est à noter, à ce titre, que tous les gouvernorats intérieurs -sans exception- ont un solde migratoire négatif alors que la plupart des gouvernorats littoraux ont un solde positif ; l'évolution récente de la répartition géographique des migrants confirme ce clivage régional et l'aggravation de cette dichotomie territoriale. Entre 1994 et 2004 par exemple, le solde migratoire (positif) du Sahel a été multiplié par 3 tandis que celui des gouvernorats du Centre Ouest a connu une chute substantielle aggravant la perte qui a doublé à Kairouan et à Kasserine et qui a quasiment triplé à Sidi Bouzid.

Par ailleurs, les données de quelques enquêtes (notamment celle de 2012) confirment le caractère répulsif des régions intérieures et le caractère attractif des

Migration et développement en Tunisie

régions littorales, et durant seulement une année (entre mai 2011 et mai 2012), le Centre-Ouest et le Nord-Ouest enregistrent un solde migratoire négatif de -55853. **De même, le RGPH de 2014 montre que ces deux régions (CO et NO) ont enregistré un solde migratoire négatif de plus de 82 mille entre 2009 et 2014, avec un nombre de sortants qui a dépassé 123 mille personnes.**

Tableau n°2. Effectifs des entrants et des sortants et solde migratoire selon les régions entre mai 2011 et mai 2012

Région	Entrants	Sortants	Solde
District Tunis	79007	16109	62898
Nord Est	11570	18524	-6953
Nord Ouest	5562	33789	-28227
Centre Est	41794	37257	4537
Centre Ouest	6594	34221	-27626
Sud Est	11393	11971	-577
Sud Ouest	4040	8091	-4051
Tunisie	159961	159961	0

Source : INS

A des nuances près, on assiste depuis l'indépendance « à une évolution divergente, celle du littoral vers une dynamique accrue malgré la crise continue de certains espaces ou l'essoufflement (Gabes, Mahdia) et celle de l'intérieur vers une déprise continue malgré le dynamisme limité de certains espaces ».⁵

Tableau n°3. Migration inter-gouvernorats 2009-2014 (en milliers)

Gouvernorat	Entrées	Sorties	Solde
Tunis	65.8	93.2	-27.392
Ariana	59.9	19.8	40.087
Ben Arous	48.4	21.7	26.625
Manouba	22.7	14.2	8.468
Nabeul	29.0	16.2	12.770
Zaghouan	5.45	6.1	-0.678
Bizerte	8.70	15.1	-6.384
Beja	5.47	13.4	-7.964
Jendouba	5.15	17.8	-12.722
Le Kef	6.05	13.9	-7.898
Siliana	4.53	14.1	-9.528
Sousse	36.5	17.3	19.156
Monastir	24.8	12.9	11.859
Mahdia	9.2	12.3	-3.127
Sfax	29.1	19.5	9.607
Kairouan	7.03	29.5	-22.418
Kasserine	5.77	18.6	-12.827
Sidi Bouzid	7.38	16.5	-9.138
Gabes	12.4	14.6	-2.173
Medenine	16.7	14.1	2.694
Tataouine	4.6	7.1	-2.486
Gafsa	7.4	13.2	-5.746
Tozeur	3.8	4.1	-0.324
Kébili	4.2	4.6	-0.463
Ensemble	430.553	430.553	0

Source: INS: RGPH 2014

⁵A. Belhedi (1992), « L'organisation de l'espace en Tunisie », P.U.T, Tunis, 1992, p.172.

Ainsi, on peut remarquer l'existence de deux grands groupes l'un très attractif et l'autre très répulsif et qui sont aux antipodes l'un de l'autre : la Capitale et le Centre Est d'un côté et le Centre-Ouest et le Nord-Ouest de l'autre côté.

Tableau n°4. Solde migratoire selon les régions entre 1987 et 2014 (en milliers)

Région	1987-1994	1999-2004	2009-2014
DT	44.8	57.3	47.7
NE	-0.2	3.4	5.7
NO	-35.9	-42.3	-38.1
CE	18.6	47.7	37.4
CO	-23.9	-53.9	-44.3
SE	-2.7	-2.1	-1.9
SO	-3.6	-10.0	-6.5

Source : INS

Cette classification régionale (qui confirme l'inégal développement régional et local) est attestée **par la différenciation du solde migratoire par gouvernorat, selon les statistiques du dernier RGPH de 2014** ; à titre d'exemple :

- dans le District de Tunis, grâce aux différents indicateurs de développement du gouvernorat d'Ariana (qui est l'un des plus développés du pays), la région est généralement attractive et le solde migratoire est positif dans la plupart des délégations (40 087, avec un effectif d'entrants qui avoisine 60 mille personnes). A l'instar du gouvernorat d'Ariana, la région de Ben Arous enregistre un solde migratoire positif de 27 mille, ce solde concerne la majorité des délégations et le nombre d'entrants dépasse 48 mille individus. Pour Manouba, le gouvernorat est relativement attractif, avec un solde positif de 8 468 et un effectif d'entrants de 22 mille personnes (contre un nombre de sortants de 14 mille individus).

- pour le Nord-Est, les indices de développement sont relativement satisfaisants à Nabeul, ce qui explique le caractère attractif du gouvernorat, enregistrant un solde migratoire positif de près de 13 mille, avec un effectif d'entrants dépassant 29 mille personnes. On doit noter que le solde migratoire à Bizerte dépend souvent de la délégation et de sa situation développementiste, c'est pourquoi ce solde est négatif dans certaines communes précisément, à savoir Sedjnane, Djoumine, Mateur, Ghezalla et Menzel Bourguiba. Dans l'ensemble du gouvernorat, le solde est négatif (-6 384) avec un effectif de sortants de plus de 15 mille personnes.

- pour le Nord-Ouest, la situation développementiste explique le caractère répulsif de la région, puisque les données du dernier RGPH montrent un solde

Migration et développement en Tunisie

migratoire négatif de Béja (-7 964) et ce quasiment pour toutes les délégations, avec un effectif des sortants qui avoisine 14 mille personnes. A l'instar de Béja, le caractère répulsif de la région explique le solde migratoire négatif de Jendouba qui dépasse -12 782 et qui concerne la quasi-totalité des délégations, avec un nombre de sortants qui avoisine 18 mille personnes. Avec les indicateurs du développement au Kef, on ne peut s'étonner du caractère répulsif de la région, avec un solde migratoire de -7 898 et un nombre de sortants de 14 mille personnes. Enfin, et à l'instar de tous les gouvernorats du Nord-Ouest (et du Centre-Ouest), le solde migratoire de Siliana est négatif avec -9 528 et un effectif de sortants de plus de 14 mille personnes.

- pour le Centre-Est : à Sousse, les différents indicateurs de développement demeurent, dans la plupart des cas, satisfaisants, ce qui explique le caractère attractif de la région qui enregistre un solde migratoire positif de plus de 19 mille avec un nombre d'entrants qui dépasse 36 mille personnes. Pour Monastir, on peut s'attendre à une attractivité importante de la région, avec un solde migratoire positif pour la quasi-totalité des délégations (le solde est de 11 859 selon le RGPH de 2014) et un nombre d'entrants qui avoisine 25 mille personnes. Par contre, les indicateurs du développement expliquent le caractère répulsif du gouvernorat de Mahdia, qui est la seule région du Sahel à enregistrer un solde migratoire négatif (-3 127) avec un nombre de sortants qui dépasse 12 mille personnes. Quant à Sfax, le solde migratoire est légèrement positif dans l'ensemble du gouvernorat de Sfax, avec un solde de plus de 9 mille et un nombre d'entrants qui dépasse 29 mille personnes.

- concernant le Centre-Ouest : avec la situation développementiste, on ne peut trouver qu'un solde migratoire négatif dans le gouvernorat de Kairouan (-22 418) qui reflète le caractère répulsif de la région, avec un nombre de sortants assez important dépassant 30 mille personnes. A l'instar de Kairouan (et de toutes les régions intérieures), le solde migratoire à Kasserine est négatif dans la quasi-totalité des délégations, répulsives par excellence, avec un solde de -12 837 et un effectif de sortants de plus de 18 mille individus. Tout comme Kairouan et Kasserine, la région de Sidi Bouzid est répulsive avec un solde migratoire négatif dépassant -9 138 (qui concerne quasiment toutes les délégations) et un nombre de sortants dépassant 16 mille personnes.

-pour le Sud-Est : le solde migratoire est légèrement négatif à Gabes (-2 173), avec certaines délégations attractives (Gabes Sud) et d'autres répulsives (Gabes Ville), le nombre d'entrants et celui de sortants étant relativement proches (respectivement 12 mille et 14 mille). Quant au solde migratoire dans le gouvernorat de Médenine, il diffère nettement selon la délégation concernée (ce

qui explique l'équilibre relatif entre les entrants et les sortants), avec un solde négatif à Ben Guerdane et Beni Khadech et une certaine attractivité à Djerba Houmet Souk et Djerba Midoun qui enregistrent un solde positif de près de 4 mille personnes.

- au Sud-Ouest : le solde migratoire est négatif dans la plupart des délégations de Gafsa, ce solde est de -5 746 avec un nombre de sortants assez élevé avoisinant 14 mille personnes. On doit noter aussi qu'à cause de la faible mobilité migratoire, le solde du gouvernorat de Tozeur est très faible (-324), et l'on trouve un certain équilibre entre les effectifs des sortants et le nombre des entrants (les deux étant de près de 4 000 individus). À l'instar du gouvernorat de Tozeur, et en prenant en considération la faiblesse de la mobilité de la population, le solde à Kebili est également très faible (-463), et l'on trouve un équilibre relatif entre les sortants et les entrants.

I.2 : La migration interne et le développement régional : Quelle articulation ?

Après avoir analysé -très succinctement- la problématique de la migration du point de vue quantitatif (à travers les flux migratoires), on va focaliser notre intérêt dans ce paragraphe sur l'aspect qualitatif et surtout sur l'articulation entre la migration et le développement, ceci est d'autant plus important qu'on ait considéré le déplacement de la population comme l'une des répercussions de l'inégal développement et qu'on ait supposé, subséquentement, que la migration est déterminée par le développement.

D'abord, on doit souligner que la plupart des gouvernorats intérieurs répulsifs sont des régions à dominante rurale et agricole et que le mouvement migratoire est assimilé dans la majorité des cas à un exode rural. Ce dernier est ainsi déterminé par une dynamique socio-économique inhérente à la crise du monde rural et de la paysannerie, une crise qui est elle-même déterminée par l'échec du modèle économique et développementiste. Selon A. Bedoui, il s'agit d'un modèle d'accumulation dépendant qui s'est traduit (dans une optique d'une rentabilité acceptable pour le capital) par **une soumission poussée du monde rural** et particulièrement de l'agriculture aux exigences propres à ce type de capital ; ce modèle (qui exclut la paysannerie) a généré une dégradation des termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie et une détérioration du pouvoir d'achat de la paysannerie, et notamment de la majorité des paysans les moins nantis qui se trouvent contraints de fuir le secteur agricole à la recherche d'un emploi salarié dans les centres urbains.⁶

⁶ A. Bedoui (1994), « *Migration et dynamique socio-économique en Tunisie* », in : IREP (1994), op. cit, pp27-30.

Migration et développement en Tunisie

En dépit de la recherche de régionalisation de l'espace et d'une allocation spatiale plus égalitaire des ressources, et malgré la tendance à l'essoufflement de la capacité d'attraction de quelques centres urbains en particulier à partir des années 80 (surtout avec l'augmentation des prix agricoles et la mise en place de nombreux programmes de développement rural et régional), la question de l'exode rural et de la "dépopulation" des régions intérieures n'est pas encore résolue, et ce d'autant plus que les indicateurs montrent un déclin relatif de la population rurale et des régions à dominante agricole et rurale (notamment le Centre Ouest et le Nord-Ouest), car la prise en considération de l'inégal développement par les pouvoirs publics s'est faite tardivement et d'une manière "conjoncturelle", d'où « le **retard structurel** qui caractérise le milieu rural par rapport au milieu urbain aussi bien au niveau des infrastructures et des équipements qu'au niveau de la promotion sociale [à cause] d'une intervention a posteriori après le développement d'une dynamique spatiale et socio-économique au profit des zones urbaines littorales ». ⁷

Par ailleurs, l'articulation entre la migration et le développement peut être confirmée par de nombreuses enquêtes qui ont essayé de montrer que la migration interne est une conséquence directe de l'inégal développement. À titre d'exemple, les résultats de l'enquête de l'IREP (1994) ont montré que la vie active (recherche de travail ou l'amélioration de l'emploi actuel) est à l'origine de près de 50% des déplacements et que l'amélioration des conditions de vie et "la promotion du migrant" expliquent le tiers des migrations ; et c'est surtout la problématique de l'emploi qui est déterminante à cet effet, car la centralisation administrative et la concentration des emplois poussent une proportion très importante de jeunes - notamment des diplômés- à quitter leur région, car l'emploi (conforme à leur qualification) y fait toujours défaut (A. Bousnina, 2012) ⁸.

Les données des différents RGPH ne dérogent pas à cette règle puisque le travail est à l'origine de la migration (en 2004 par exemple) de plus de 117 mille personnes, soit en termes relatifs plus de 28% des déplacements, alors que l'accompagnement de la famille (42,8% des déplacements) est considéré comme un facteur indirect de la migration, car il est souvent déterminé par des raisons socio-économiques telles que l'amélioration du revenu ou la recherche de travail, et on trouve ainsi que les facteurs économiques forment l'essentiel des motivations des départs.

⁷M. Gdoura et A. Sahnoun (1994), « *Migrations intérieures et développement rural en Tunisie* », in : IREP (1994), *Op. cit.*, pp106-107.

⁸A.Bousnina (2012), *Op. cit.*, pp.149-153.

Tableau n°5 : Les facteurs de la migration interne :

1991		2004	
Mobile	%	Mobile	%
Recherche de travail	24,7	Travail	26,4
Mutation de travail	21,6	Acquisition de logement	3,4
Acquisition de logement	15,4	Amélioration des conditions de logement	4,8
Cause familiale	14,7	Mariage	8,3
Nouveau projet	1	Accompagnement de la famille	42,8
Étude des enfants – santé	4,2	Études	11,4
Retraite	2	Autres causes	2,9
Autres causes	16,4	Total	100
Total	100		

Source : IREP (1994) et INS (RGPH 2004)

I.3 : Analyse des corrélations entre la migration interne et l'inégal développement :

“Le différentiel dans le développement” constitue le facteur principal de la mobilité de la population et les flux migratoires résultent souvent des écarts interrégionaux (et inter-milieus) et des facteurs répulsifs et attractifs inhérents à l'inégal développement régional. Dans ce paragraphe, on va essayer de confirmer cette constatation à travers l'analyse des corrélations entre les inégalités régionales et la migration interne.

Pour ce faire, on a utilisé plusieurs variables relatives à l'emploi et au développement de l'infrastructure et de l'équipement (telles que le taux de chômage, l'urbanisation, la desserte en eau ou l'électrification) et surtout des indices composites qui se sont révélés très utiles pour l'étude du développement humain et des disparités interrégionales puisqu'ils concernent la combinaison de plusieurs indicateurs socio-économiques : il s'agit de l>IDH, de l'indice de bien-être, de l'IMH et de l'IPH. Quant aux observations, elles concernent la variation des différents indices de développement par gouvernorat durant le dernier RGPH, et ce, évidemment à côté de la variation du solde migratoire pour toutes les régions (Bousnina A., 2019).

Tableau n°6 : Les corrélations entre le solde migratoire et le développement

Variable	Corrélation et sig.	Valeur
SOLDE	Corrélation de Pearson	1,000
	Sig. (bilatérale)	,
IDH	Corrélation de Pearson	0,825
	Sig. (bilatérale)	0,000*
EAU	Corrélation de Pearson	0,730
	Sig. (bilatérale)	0,000*
ELEC	Corrélation de Pearson	0,638
	Sig. (bilatérale)	0,002*
URB	Corrélation de Pearson	0,789
	Sig. (bilatérale)	0,000*
BIENETRE	Corrélation de Pearson	0,835
	Sig. (bilatérale)	0,000*
IMH	Corrélation de Pearson	-0,772
	Sig. (bilatérale)	0,000*
IPH	Corrélation de Pearson	-0,859
	Sig. (bilatérale)	0,000*
TCHOM	Corrélation de Pearson	-0,389
	Sig. (bilatérale)	0,081

Source : Élaborés par nos calculs, à partir des données de l'INS

Il ressort de ce tableau que la plupart des coefficients sont significatifs (sig : 0.000) et que la corrélation entre le solde migratoire et les autres variables de développement est très forte puisque le coefficient de corrélation a dépassé souvent 0.7. Bien entendu, le solde est relié positivement aux indicateurs de développement tels que l'IDH ou l'urbanisation ou l'indice de bien-être, mais il varie en sens inverse avec le taux de chômage, l'Indicateur de Manque Humain ou l'Indicateur de Pauvreté Humaine. Ceci reflète très nettement la relation entre la migration et le développement, car le migrant cherche les espaces peu affectés par la pauvreté ou par le chômage (ou par le "manque humain" en général) contrairement aux espaces les plus développés où le niveau de vie est le plus élevé.

On doit noter, cependant, la complexité de la relation entre le chômage et la migration. Bien que le coefficient soit négatif (-0.389), il n'est pas statistiquement significatif (sig : 0.08) ; ceci est expliqué souvent par l'existence d'une situation paradoxale qui est enregistrée dans plusieurs gouvernorats littoraux caractérisés par des taux de chômage élevés et en même temps par la continuité du processus de l'attraction migratoire (étant donné qu'il s'agit des régions développées).

D'autre part, l'utilisation de la corrélation multiple (en se basant sur les mêmes variables sus-invoquées) nous permet d'avoir une variance qui varie entre 62%

* La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

(en introduisant l'IDH, l'IMH et le taux d'urbanisation) et 86% (en introduisant l'ensemble des variables), ce qui nous permet d'expliquer une part très importante de la variation du solde migratoire des gouvernorats par rapport aux variables explicatives liées au développement régional.

En utilisant ces mêmes variables, les indices synthétiques et d'autres variables disponibles par région (à savoir la DPA et l'indice de pauvreté), la corrélation multiple nous permet d'expliquer près de 95% de la variation du solde migratoire en 1975, 93% en 1984 et plus de 96% en 1994 et en 2004.

Quant aux coefficients de corrélation, ils sont souvent significatifs et ils montrent la très forte relation entre le solde migratoire et les variables de développement, aussi bien en 1975 qu'en 1984, en 1994 et en 2004.

Ainsi, la migration est déterminée par une dialectique entre les facteurs de *répulsion* et les facteurs *d'attraction* qui résultent de l'inégale répartition des ressources et des dynamismes socio-économiques ou de l'inégal développement régional : « La dynamique migratoire est plus sensible à la notion d'écart et de gradient qu'à celle de niveau atteint ce qui fait que l'accusation des écarts entre régions, milieux ou secteurs est forcément génératrice de transferts migratoires même si le niveau général des régions défavorisées ou des campagnes s'est beaucoup amélioré ».⁹

Cette marginalisation du Nord-Ouest (et des régions intérieures en général) a poussé certains chercheurs à parler de « *blocage du développement* » : comme l'a analysé N. Mhidhi, « la population locale a toujours tendance à se diriger vers d'autres centres urbains plus importants. En fait, ces petites communes sont bloquées à l'amont et à l'aval :

- à l'amont parce que les autres centres plus grands, subrégionaux ou régionaux et même la Capitale, n'ont pas besoin de leur médiation pour étendre leur influence sur les espaces locaux

- à l'aval parce que l'espace concerné par ces communes du Nord-Ouest *est tellement pauvre qu'il n'a rien à apporter* et n'a besoin que de quelques services»¹⁰.

Ce blocage du développement a généré des répercussions démographiques indéniables notamment la "dépopulation" de certaines délégations où le taux

⁹ A.Belhedi (1996), *Développement régional, rural, local*, Cahiers du CERES, Série Géographique n°17, CERES, Tunis, 1996, p.217.

¹⁰ N.Mhidhi (1998), Le rôle des nouvelles communes des montagnes du Nord-Ouest de la Tunisie dans le développement local. Le cas de Nebber, Menzel Salem et Bni Mtir, in, Belhedi Amor (dir), *Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie*, ouvrage collectif, Cahiers du CERES, Série Géographique n°20, CERES, Tunis, 1998, p.188.

Migration et développement en Tunisie

d'accroissement démographique est non seulement stable mais il est même négatif (entre les deux recensements de 2004 et de 2014, le TAAM au Kef est de -0,62), avec un solde migratoire également négatif de -7898 (entre 2009 et 2014). L'importance de l'exode rural et de la dépopulation dans ces localités et la faible fréquentation de ces communes nous permettent « de les qualifier de *centres vides*, ces communes ne représentent pas des lieux centraux dans leurs espaces locaux malgré la diversité du niveau d'équipements et de services, ce qui ne leur permet pas de jouer un rôle d'encadrement et de commandement territorial et une articulation dans un système global »¹¹.

Cette situation "d'enclavement" et de sous-développement a des effets démographiques néfastes notamment la dépopulation et l'exode rural :

- la dépopulation est attestée par un taux d'accroissement négatif dans tous les gouvernorats du Nord-Ouest (-0,05 à Béja, -0,37 à Jendouba, -0,62 au Kef et -0,48 à Siliana)

- le déplacement de la population est attesté par un solde migratoire toujours négatif reflétant le caractère répulsif de la région ; ce solde est de -35 mille entre 2009 et 2014 (en milliers : -7,9 à Béja ; -12,7 à Jendouba ; -7,9 au Kef et -9,5 à Siliana).

Cette crise du Nord-Ouest, et des régions rurales en général (une crise qui est à l'origine des flux migratoires importants qui génèrent parfois une stagnation, voire une diminution de la population) est inhérente à de nombreuses **causes structurelles qui expliquent la dépopulation** de cette région. Il s'agit notamment de : la concentration de la propriété, la faiblesse de la diversification de l'agriculture, la détérioration des revenus dans l'agriculture, la mécanisation de ce secteur (avec la non diversification) ce qui a diminué le besoin en main-d'œuvre (la régression des journées de travail disponibles dans les campagnes de la région), la mécanisation par voie de location qui a généré un rapport d'exploitation et de domination et qui a accéléré le rythme de destruction de l'équilibre de l'économie familiale, l'absence des transformations structurelles de compensation (la faiblesse des investissements industriels et tertiaires)...¹²

¹¹ *Ibid*, p.203.

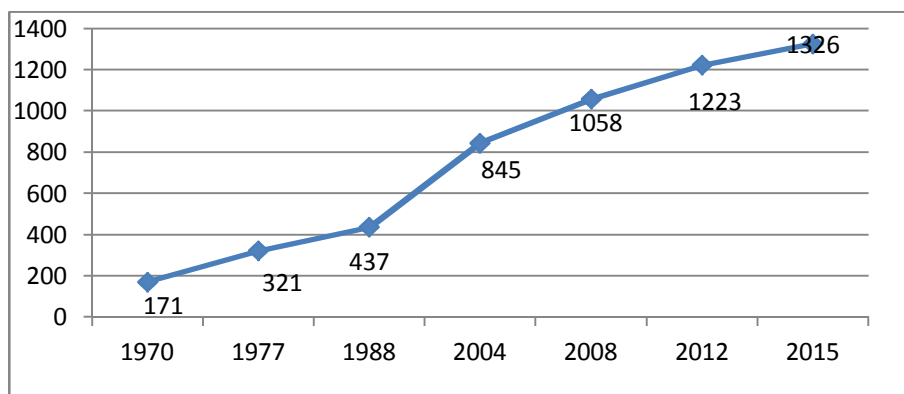
¹² H.Dimassi et M.H. Zaiem (1982), La dynamique socio-économique de population d'une région. L'exemple du Nord-Ouest tunisien, in AMEP, *Population et développement*, Actes du 5^{ème} colloque de démographie maghrébine, AMEP, Rabat, 1982, pp. 16-32.

II. La migration internationale

II.1. Les caractéristiques

À l'instar de la migration interne, la migration internationale joue un rôle fondamental dans la « régulation » de la démographie de la Tunisie. En 2014, le nombre de Tunisiens résidents à l'étranger est évalué à 1 282 mille personnes (dont 87 % qui résident en Europe), soit plus de 11,6% des 11 012 mille que compte le pays en 2014, ce qui reflète l'importance de l'émigration en Tunisie. L'évolution des flux migratoires montre l'accroissement rapide des effectifs des Tunisiens à l'étranger, puisque ce nombre est passé **de 171 mille en 1970 à 1 326 mille en 2015**, et ce comme le montre le graphique suivant :

Graphique n°1. Évolution des effectifs des Tunisiens résidents l'étranger en milliers (1970-2015)



Source : OTE (Office des Tunisiens à l'Étranger)

L'analyse de la répartition des Tunisiens à l'étranger montre que plus de 84% des expatriés tunisiens résident en Europe, principalement en France (54,7%), en Italie (15,4%) et en Allemagne (7,1%). La proportion du monde arabe est de 12,3% (notamment en Libye : 5,6%) et celle de l'Amérique est près de 3%.

Tableau n°7. La répartition des Tunisiens à l'étranger par grande région entre 2002 et 2012

Année	Europe	Maghreb	P. arabes	Afrique	Asie	Amérique et Australie	Total
2002	668173	71201	31886	955	585	21080	793880
2003	701660	78110	38816	1149	669	22800	843204
2004	738582	85628	34115	1054	832	24655	884866
2005	779161	90735	38138	1236	976	23698	933944
2006	815483	90946	39689	1277	1066	25650	973140
2007	846803	98109	44051	754	1134	26827	1018173
2008	873947	102930	50326	1057	1246	28291	1057797
2009	911378	106835	47879	1279	1123	29718	1098212
2010	958606	110038	52252	1495	1020	32223	1155634
2012	1032412	91584	59616	2143	1383	36075	1223213

Source : OTE (Office des Tunisiens à l'Étranger)

Migration et développement en Tunisie

Pour les pays de l'OCDE, on remarque la forte concentration des émigrés dans les pays européens, notamment la France et l'Italie qui attirent (en 2016) près de 78% des Tunisiens (âgés de 15 ans et plus) résidant dans ces pays, et ce comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°8. Principaux pays de destination des émigrés tunisiens (âgés de 15 ans et plus) dans les pays de l'OCDE en 2016

Pays	Effectifs
France	384 900
Italie	103 600
Allemagne	31 600
Canada	22 900
Belgique	15 100
Suisse	10 300
USA	10 000
Royaume Uni	7 100
Suède	5 000
Total OCDE	630 000

Source : OCDE (2018), *Talents à l'étranger. Une revue des émigrés tunisiens*, Edition OCDE, Paris, 2018

Durant les dernières décennies, on doit noter l'importance de la fuite des cerveaux et de la migration des compétences tunisiennes à l'étranger. On parle même de « l'exode des cerveaux et des compétences » :

« La note élaborée par le forum Ibn-Khaldoun affiche les derniers chiffres du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique évaluant **le nombre des cadres tunisiens dans les filières de la médecine, de l'ingénierie, de l'informatique et de l'enseignement supérieur qui se sont installés entre 2011 et 2018 à l'étranger à 95.000 personnes dont 84% en Europe**¹³. »

¹³ Najoua Hizaoui (2020), La diaspora tunisienne consolide l'économie nationale | Un important potentiel pour la Tunisie, www.lapresse.tn ; Publié le 09/12/2020.

Tableau n°9. Répartition des Compétences tunisiennes à l'étranger pour quelques spécialités par pays d'accueil en 2011

Spécialité	Repartition par spécialité
Enseignement et recherche scientifique	2083
Architecture	1938
Médecine et pharmacie	893
Informatique	380
Avocat	89
Hommes d'affaires	1105
Autres spécialités	1860
Total	8343
Pays	Répartition par pays d'accueil
Europe	4193
Amérique - Canada - Brésil	1609
Pays arabes	1226
Afrique	136
Asie	68
Australie	11
Total	7243

Source : OTE (Office des Tunisiens à l'Étranger)

Les chiffres de ce tableau concernent 2011, **mais depuis cette date, la migration des compétences a connu un accroissement considérable.**

Selon un rapport de l'OCDE publié récemment, **l'effectif des émigrés tunisiens ayant un niveau d'instruction supérieur (en 2016), dans les pays de l'OCDE seulement, représente plus de 140 mille personnes** (près de 24% des émigrés tunisiens dans l'OCDE). En termes d'évolution, en 2000/2001, seulement 71 mille émigrés tunisiens (vivant dans les pays de l'OCDE) avaient un niveau d'instruction élevé. En 2015/2016, ils étaient plus du double (143 mille) ; au cours de cette période, leur part dans le total des émigrés tunisiens est passée de 16% à 24%. Dans le même temps, la part des émigrés tunisiens ayant un niveau d'éducation faible est passée de 56% à 47%¹⁴.

Cette hausse du niveau d'éducation est particulièrement marquée pour les femmes ; au sein de la diaspora tunisienne dans les pays de l'OCDE, le niveau moyen d'éducation des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes entre 2000 et 2016 (en 2016, 24% d'entre elles sont diplômées du supérieur contre 14% en 2000) alors que la proportion des diplômés du supérieur parmi les hommes a augmenté de 18% à 24% (le nombre d'émigrées diplômées du supérieur est ainsi passé de 28 mille à plus de 48 mille)¹⁵.

¹⁴ OCDE (2018), *Talents à l'étranger. Une revue des émigrés tunisiens*, Edition OCDE, Paris, 2018, pp.89-92.

¹⁵ *Ibid*, p.94.

Selon les données de ce rapport, **les émigrés tunisiens sont de plus en plus nombreux dans certaines professions qualifiées spécifiques**, les émigrés tunisiens sont plus représentés que l'ensemble des émigrés (dans les pays de l'OCDE) dans certaines professions hautement qualifiées (les fonctions de directeur, les professions intellectuelles et scientifiques...). Par exemple, les médecins et les infirmiers sont particulièrement nombreux à migrer et sont (proportionnellement) plus nombreux par rapport aux émigrés de la région d'Afrique du Nord. En 2011, **un médecin sur cinq** et 4% des infirmiers exerçaient leur profession dans un pays de l'OCDE. En 2000/2001, ces taux d'expatriation étaient respectivement de 15% et de 2%. En 2011, plus de 3200 médecins et 1500 infirmiers se trouvaient dans les pays de l'OCDE. **En 2016, près de 4000 médecins exerçaient dans les pays de l'OCDE**, ce qui représente un taux d'émigration de près de 22% pour cette profession (il en est de même pour les enseignants qui sont fortement représentés au sein des émigrés tunisiens, en 2011, environ 3% des enseignants tunisiens vivaient dans les pays de l'OCDE)¹⁶.

II.2. Migration internationale et développement

L'étude de l'évolution des transferts financiers des tunisiens à l'étranger montre que ces transferts s'élèvent en 2010 à 2904 millions de dinars (dont 78% en espèces). Par rapport à 1986, ces revenus transférés sont dix fois beaucoup plus importants. On remarque aussi que les envois de fonds en espèces sont passés de 245 millions de dinars en 1986 à 2284 MD en 2010. Par personne, on constate que le revenu transféré par chaque émigré Tunisien durant la période 1997-2010 représente une moyenne de 1912 dinars, ce qui correspond à 48% du revenu moyen en Tunisie (ou le PIB par habitant, évalué à une moyenne de 3989 dinars entre 1997 et 2010) ; cette évolution montre l'importance de l'apport économique et financier des Tunisiens résidents à l'étranger¹⁷.

¹⁶ *Ibid*, pp.126-127.

¹⁷ I.Yedes (2012), *Déterminants des transferts des revenus des Tunisiens résidents à l'étranger*, Mémoire de Mastère en Démographie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2012, pp.120-125.

Tableau n°10. Les transferts financiers des Tunisiens à l'étranger par mode de transfert entre 1982 et 2010

Année	Apports en espèces		Apports en nature ¹⁸		Apport total en M.D.T
	En M.D.T	% du total	En M.D.T	% du total	
1982	210	95.5	10	4.5	220
1983	239	98.0	5	2.0	244
1984	211	85.8	35	14.2	246
1985	180	79.6	46	20.4	226
1986	245	85.4	42	14.6	287
1987	357	88.6	46	11.4	403
1988	393	84.2	74	15.8	467
1989	359	77.5	104	22.5	463
1990	442	84.0	84	16.0	526
1991	472	89.6	55	10.4	527
1992	407	80.1	101	19.9	508
1993	450	75.0	150	25.0	600
1994	499	71.7	197	28.3	696
1995	546	76.7	166	23.3	712
1996	592	74.2	206	25.8	798
1997	616	72.8	230	27.2	846
1998	676	74.9	226	25.1	902
1999	732	71.8	288	28.2	1020
2000	810	74.2	281	25.8	1091
2001	1014	76.0	320	24.0	1334
2002	1124	73.9	398	26.1	1522
2003	1216	75.5	395	24.5	1611
2004	1346	75.5	437	24.5	1783
2005	1391	77.0	416	23.0	1807
2006	1537	76.5	473	23.5	2010
2007	1681	76.4	518	23.6	2199
2008	1929	79.2	507	20.8	2436
2009	2104	79.3	549	20.7	2683
2010	2284	78.6	620	21.4	2904
Total	24 062	77.5	6 979	22.5	31 041

Source : BCT (Rapport annuel de la Banque Centrale de Tunisie)

D'un point de vue macroéconomique, les apports de l'émigration jouent un rôle fondamental. Les transferts, ou « économies sur salaires » rapatriés par les TRE (Tunisiens résidant à l'étranger) se sont élevés à 2436 MDT en 2008 (soit l'équivalent de 1,315 milliard d'euros ou 1,941 milliard de US\$), en progression de 10,8% par rapport à 2007, c'est-à-dire un léger mieux par rapport à une année plus tôt (+9,4% en 2006/2007). Ainsi, la Banque Centrale de Tunisie reconnaît aux transferts le mérite d'avoir contribué à soutenir la croissance générale et surtout celle du revenu moyen par habitant, passée de 8,3% en 2007 à 8,8% en

¹⁸ Les transferts en nature concernent souvent, d'une part, les biens mobiliers et les voitures importées par l'émigré et d'autre part les équipements qui sont acquis généralement pour la réalisation des projets économiques dans le pays natal. Selon plusieurs études, les transferts des émigrés représentent, par ordre d'importance, le 3^{ème} poste en termes de recettes en devises (après les exportations textile et les recettes touristiques).

Migration et développement en Tunisie

2008, pour se situer à 4832 TND (soit environ 3926 US\$), contre 4400 TND en 2007. Par conséquent, les transferts des TRE ont représenté en 2008 : 5% du PIB (en 2007 et 2008); 71,8% des recettes touristiques ; 71,8% des IDE, contre 106,1% en 2007 (c'est-à-dire que les transferts étaient supérieurs de 6,1% par rapport aux IDE pour cette dernière année) ; 21,8% de l'épargne nationale (10068 MDT). *Ces apports de l'émigration jouent un rôle de plus en plus déterminant dans la préservation d'un minimum d'équilibre au niveau des paiements extérieurs du pays.* Au cours de la dernière décennie, les transferts des économies du travail à l'étranger couvraient à eux seuls environ 2/3 du déficit des transactions courantes du pays (hors revenu du travail) ; alors que jusqu'au milieu des années 90, ce taux dépassait rarement 50%¹⁹.

Au niveau régional, une lecture plus rapprochée (au niveau des gouvernorats) permet d'identifier les zones les plus attractives des transferts par la Poste, où le gouvernorat de Tunis se détache nettement avec, à lui seul, 17,6% des transferts postaux, suivi de six gouvernorats, tous littoraux (Médénine, Nabeul, Sousse, Bizerte, Ben Arous et Mahdia) avec des parts allant de 6 à 7,5% chacun. Les 11 gouvernorats qui reçoivent les montants les plus faibles (avec moins de 3% des transferts chacun) sont tous situés à l'intérieur, loin de l'axe littoral oriental aux dimensions métropolitaines²⁰.

Ainsi, l'apport de la diaspora tunisienne à l'étranger reste, de ce fait, très important pour la Tunisie. Selon les indicateurs fournis par la BCT, et dans ce contexte économique difficile du pays, les revenus de transferts d'argent effectués par la diaspora tunisienne à l'étranger ont constitué un levier inespéré pour la Tunisie. Jusqu'en octobre 2020, ces revenus ont atteint **4,69 milliards de dinars**, ce qui est largement supérieur aux revenus engendrés par le secteur touristique jusqu'en octobre 2020, qui ont, à peine, atteint 1,8 milliard de dinars. Dans un débat organisé par le Forum Ibn-Khaldoun pour le développement, Mohamed Malouch, consultant à Deloitte et ancien président de Tunisian-American Young Professionals (TAYP), précise que les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger demeurent significatifs, totalisant, **durant la période 2012-2018, près de 24.6 milliards de dinars**, soit un montant dépassant de plus de 50% le flux d'investissements étrangers (17.7 milliards de dinars) et permettant de couvrir près du quart du déficit de la balance commerciale²¹.

En somme, en analysant l'impact de l'émigration, on peut parler, à l'instar de plusieurs chercheurs, *des gains et des pertes* :

¹⁹ H. Boubakri (2010), *Tunisie. Migration, marché du travail et développement*, Organisation Internationale du Travail (Institut International d'Études Sociales), Genève, 2010, p.67.

²⁰ Ibid, p.74.

²¹ N. Hizaoui, 2020, Op.cit.

- l'émigration a constitué tout au long de l'histoire contemporaine de la Tunisie un important *régulateur* de son marché de l'emploi et elle est la source de transferts de fonds qui lui permettent de jouir de sérieux atouts: d'importantes ressources en devises la dotant d'une capacité d'importation lui donnant accès aux biens capitaux et aux biens et services de consommation les plus évolués, des sources de revenus contribuant à l'amélioration du bien-être général, particulièrement celui des populations à faible et moyen revenu et une contribution non négligeable à l'investissement. Plus encore, la densité des liens d'une communauté tunisienne déployée à l'échelle de tous les grands foyers économiques du monde avec son pays d'origine est une source fondamentale de richesse, d'information et de connexion avec les productions économiques et culturelles universelles

- au cours des deux dernières décennies, une « *fuite des cerveaux* » est toutefois à l'œuvre : les étudiants qui réussissent leurs études d'ingénieurs à l'étranger sont de moins en moins nombreux à rentrer en Tunisie et des médecins par centaines quittent chaque année leur pays. Rares sont les diplômés des grandes écoles qui reviennent. La problématique de la mise en valeur de ces compétences au service du développement de leur pays d'origine se pose avec de plus en plus d'acuité²².

III. Perception de la migration par la population

La perception négative et le pessimisme d'une part importante des enquêtés, en particulier pour les différentes dimensions de la politique de développement (et plus particulièrement pour certains secteurs clés tels que le chômage, le niveau de vie, la situation socio-économique...), expliquent la tendance en faveur de l'émigration externe et de l'envoi des travailleurs tunisiens à l'étranger.

Le tableau ci-dessous confirme cet engouement pour la sortie, puisque près de 75% des enquêtés montrent leur approbation pour « l'expatriation » des travailleurs tunisiens. Seulement 25% des personnes interrogées désapprouvent ce choix, puisqu'ils considèrent que la Tunisie a besoin de ses ressources humaines et de ses compétences. Quant à la majorité, favorable à l'émigration, elle explique son choix par différents motifs :

- améliorer leur situation économique et financière
- ça facilite la résorption, ou du moins la baisse du chômage
- l'incapacité de notre économie à créer des emplois
- avoir plus de savoir-faire et de qualification
- l'amélioration de la richesse et des revenus (et avoir plus de devises pour la Tunisie)

²² Ben Romdhane M. (2011), *Tunisie. État, économie et société. Ressources politiques, légitimation et régulations sociales*, Sud Éditions, Tunis 2011, pp.166-167.

Migration et développement en Tunisie

- acquérir l'expérience professionnelle
- l'apprentissage et le transfert de la technologie et de la science
- apporter des investissements au pays
- réaliser, même en partie, un échange culturel
- l'amélioration du statut social.

Cependant, on doit noter que la proportion des personnes favorables à l'émigration connaît une diminution sensible quand le choix de la sortie concerne la personne interrogée elle-même, et seulement 56% des personnes interviewées préfèrent vivre à l'étranger, puisqu'une part importante des enquêtés exprime son attachement à la famille et son refus total de « s'exiler » loin du pays (selon les termes de certains).

Tableau n°11. L'attitude à l'égard de l'émigration des travailleurs tunisiens

Question : D'une manière générale, êtes-vous favorables à l'envoi des travailleurs tunisiens à l'étranger ?		
	Effectif	%
Oui	397	74.2
Non	138	25.8
Ensemble	535	100

Source : Enquête personnelle

Tableau n°12. L'attitude à l'égard de la vie à l'étranger

Question : Si vous aviez le choix, préféreriez-vous vivre à l'étranger ?		
	Effectif	%
Oui	301	56.3
Non	234	43.7
Ensemble	100	100

Source : Enquête personnelle

Par ailleurs, l'exode rural et l'importance de la migration interne ont généré un déclin incontestable des gouvernorats intérieurs et surtout des régions rurales (non seulement au niveau socio-économique mais aussi et surtout au niveau démographique).

À titre d'exemple, l'accroissement annuel moyen est beaucoup plus important dans les villes orientales par rapport aux régions intérieures. Durant les dernières décennies, cet accroissement a dépassé 2% et 1,8% respectivement dans le District de Tunis et le Centre-Est alors qu'il était inférieur à 0,6% au Centre-Ouest et il est même négatif au Nord-Ouest (-0,36%). Ceci dénote très nettement du caractère répulsif des régions intérieures contrairement à la façade orientale, et on peut même affirmer que cette divergence est en train de s'aggraver, car la

concentration humaine et le poids démographique des régions littorales ne cessent de se renforcer²³.

La perception de l'exode rural (et de la diminution de la population agricole) est souvent négative, et la quasi-totalité (95%) des personnes interrogées condamnent ce mouvement de la population. Les motifs invoqués pour dénoncer cette « désertion » des campagnes sont très variés :

- l'importance de la contribution de la population agricole à la richesse nationale

- le danger de la crise alimentaire

- un déséquilibre entre les différents secteurs économiques

- le risque de l'augmentation de l'importation des produits agricoles (donc l'accroissement du déficit de la balance commerciale)

- l'exode rural (et en conséquence une multiplicité des problèmes dans les villes) et la pénurie de la main-d'œuvre dans l'agriculture

- l'accroissement du chômage dans les villes

- le déséquilibre régional

- selon certains enquêtés, même si l'agriculture est un métier difficile, il faudrait l'encourager et la payer convenablement, et surtout aider ceux qui restent pour travailler la terre, car ceci permet d'éviter certaines importations qui sont en train de nous faire perdre les devises

- selon les termes d'autres interviewés, il n'y aura pas de main-d'œuvre pour travailler dans le secteur agricole, donc il y aura une diminution de la production agricole, et par conséquent ceci nécessite le recours à l'importation et subséquemment la dépendance alimentaire.

Cette dégradation de la démographie et de l'emploi agricoles est, en réalité, inhérente à la crise du « monde rural tunisien » en général.

Comme on l'a analysé précédemment, on doit souligner que la plupart des gouvernorats intérieurs répulsifs sont des régions à dominante rurale et agricole et que le mouvement migratoire est assimilé dans la majorité des cas à un exode rural. Ce dernier est ainsi déterminé par une dynamique socio-économique inhérente à la crise du monde rural et de la paysannerie, une crise qui est elle-même déterminée par l'échec du modèle économique et développementiste.

D'un autre côté, les disparités régionales et la « dichotomie géographique » en Tunisie expliquent les préférences en faveur des régions littorales et au détriment des régions intérieures. Cette constatation est confirmée tant par les données statistiques que par l'analyse des perceptions et des représentations des enquêtés :

²³ A. Bousnina (2012), *Op.cit*, p.210.

Migration et développement en Tunisie

- l'inégal développement régional a généré une concentration de la population sur la façade orientale au détriment des régions intérieures où l'urbanisation et le niveau de développement humain demeurent encore faibles par rapport au littoral. Selon les dernières données de l'INS, le littoral - qui ne représente que moins de 30% de la superficie - concentre plus de 70% de la population totale du pays. Deux régions se caractérisent, à cet égard, par leur attractivité ; il s'agit du Nord-Est (y compris le District de Tunis) et du Centre-Est (le Sahel et Sfax) qui ne s'étendent que sur 17% de la surface, mais qui attirent plus de 60% de la population²⁴.

- au niveau de la perception, trois régions seulement accaparent près de 80% des préférences des enquêtés : le District de Tunis, le Nord-Est et le Centre-Est, c'est-à-dire les plus grandes villes et les régions les plus développées et les plus urbanisées du pays (bien que près de 35% des enquêtés aient exprimé, dans une autre question de l'enquête, leur préférence pour la campagne qui exerce un attrait particulier sur un nombre important de citoyens).

Comme l'ont noté A.Girard et H.Bastide, « en dépit des protestations du public, le mouvement d'abandon de la campagne, ou plutôt le regroupement de la population dans des unités urbaines, est un mouvement naturel, souhaité et voulu par les hommes »²⁵.

Pour le cas tunisien, et comme l'a minutieusement analysé H.Sethom, « la priorité dont ont bénéficié les citadins, depuis l'indépendance, au détriment des ruraux, et plus particulièrement des paysans, est responsable de la pérennité des maux dont souffrait la société rurale tunisienne, à savoir le chômage et le sous-emploi, la pauvreté pour la majorité des ruraux, l'exode rural, l'accentuation du déséquilibre régional, l'apparition et l'approfondissement d'un déficit alimentaire chronique qui a développé la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger »²⁶.

Conclusion

La migration est déterminée par une dialectique entre les facteurs de *répulsion* et les facteurs *d'attraction* qui résultent de l'inégale répartition des ressources et des dynamismes socio-économiques ou de l'inégal développement régional. Ceci concerne tant la migration interne que la migration internationale.

En ce qui concerne la migration interne, on a montré que tous les gouvernorats intérieurs -sans exception- ont un solde migratoire négatif alors que la plupart des gouvernorats littoraux ont un solde positif ; l'évolution récente de la répartition

²⁴ *Ibid*, p.208.

²⁵ A.Girard et H.Bastide (1960), « Les problèmes démographiques devant l'opinion », *Revue Population*, 15e année, n°2, 1960 pp. 245-288., p.273.

²⁶ H.Sethom (1992), *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*, Cérès éditions, Tunis, 1992, p.379.

géographique des migrants confirme ce clivage régional et l'aggravation de cette dichotomie territoriale. En outre, les disparités régionales constituent le facteur principal de la mobilité de la population et les flux migratoires résultent souvent des écarts interrégionaux (et inter-milieus) et des facteurs répulsifs et attractifs inhérents à l'inégal développement régional (entre les régions littorales développées et les gouvernorats intérieurs marginalisés).

D'autre part, et à cause de la crise économique en général et du chômage des jeunes en particulier, on a noté l'importance de la fuite des cerveaux et la migration des compétences tunisiennes à l'étranger (ou même l'exode massif des cerveaux et des compétences). Mais, en dépit de l'augmentation rapide de cette émigration des cadres tunisiens, l'apport économique de la diaspora tunisienne demeure très important et son impact sur le développement reste indéniable, grâce, entre autres, à sa contribution à soutenir la croissance économique et l'accroissement du revenu par habitant, grâce aussi aux importantes ressources en devises, à la contribution non négligeable de la diaspora à l'investissement et aux transferts financiers significatifs (dépassant, durant la dernière décennie, 24 milliards de dinars).

Bibliographie

1. Bchir M. (1986), *La population tunisienne. Caractéristiques et évolution récente*, Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue, Université de Tunis, FNUAP, Tunis, 1986
2. Bedoui A. (1994), «*Migration et dynamique socio-économique en Tunisie* », in : IREP (1994), « Les migrations internes », Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994
3. Belhedi A. (2012), *La fracture territoriale. Dimension spatiale de la révolution tunisienne*, Wassiti éditions, Tunis, 2012
4. Belhedi A. (2001), « Les facteurs socio-économiques de la migration » in : J. Vallin et T. Locoh : «*Population et développement en Tunisie : la métamorphose*». Cérès Éditions, Tunis, 200, pp. 233-253
5. Belhedi A. (1996), *Développement régional, rural, local*, Cahiers du CERES, Série Géographique n°17, CERES, Tunis, 1996
6. Belhedi A. (1992), « L'organisation de l'espace en Tunisie », Publication de l'Université de Tunis, Tunis, 1992
7. Ben Hammouda H. (2019), *Sortir du désenchantement. Des voies pour renouveler le contrat social tunisien*, Editions Nirvana, Tunis, 2019.

Migration et développement en Tunisie

8. Ben Romdhane M. (2018), *Tunisie. La démocratie en quête d'État. Ou comment reprendre la voie de la prospérité partagée*, Sud Éditions, Tunis, 2018.
9. Ben Romdhane M. (2011), *Tunisie. État, économie et société. Ressources politiques, légitimation et régulations sociales*, Sud Éditions, Tunis 2011
10. Boubakri Hassen (2010), *Tunisie. Migration, marché du travail et développement*, Organisation Internationale du Travail (Institut International d'Études Sociales), Genève, 2010
11. Bousnina A. (2019), *La Tunisie périphérique oubliée. Essai sur le développement local, la marginalisation et les disparités territoriales*, Edition l'Harmattan, Paris, France, 2019
12. Bousnina A. (2015), *Population et développement en Tunisie*, Edition l'Harmattan, Paris, France, 2015
13. Bousnina A. (2012), *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie*, Edition l'Harmattan, Paris, France, 2012
14. Dimassi H. et Zaiem M.H. (1982), « La dynamique socio-économique de population d'une région. L'exemple du nord-ouest-tunisien », in AMEP, *Population et développement*, Actes du 5^{ème} colloque de démographie maghrébine. AMEP. Rabat, 1982
15. Girard A. et Bastide H. (1960), « Les problèmes démographiques devant l'opinion », Revue *Population*, 15e année, n°2, 1960 pp. 245-288.
16. Gdoura M. et Sahnoun A. (1994), « *Migrations intérieures et développement rural en Tunisie* », in : IREP (1994), « Les migrations internes », Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994
17. Hizaoui N. (2020), La diaspora tunisienne consolide l'économie nationale | Un important potentiel pour la Tunisie, www.lapresse.tn ; Publié sur 09/12/2020
18. *Institut National de la Statistique* : Recensements généraux de la population tunisienne : 1966, 1975, 1984 1994, 2004 et 2014
19. IREP (2001), *Le développement régional*, Cahier de l'IREP n°13, Institut de Recherches et d'Études sur la Population, Tunis, 2001
20. IREP (1994), *Les migrations intérieures*, Cahier de l'IREP n°10, Institut de Recherches et d'Études sur la Population, Tunis, 1994
21. Jedidi M. (1994), « *Les migrations internes en Tunisie : évolution des flux* », in : IREP (1994), « Les migrations internes », Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994
22. Mhidhi Noureddine, 1998, Le rôle des nouvelles communes des montagnes du Nord-Ouest de la Tunisie dans le développement local. Le cas de Nebber, Menzel Salem et Bni Mtir, in, Belhedi Amor (dir),

- Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie*, ouvrage collectif, Cahiers du CERES, Série Géographique n°20, CERES, Tunis, 1998
23. OCDE (2018), *Talents à l'étranger. Une revue des émigrés tunisiens*, Edition OCDE, Paris, 2018
 24. Sethom H. (1992), *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*, Cérès éditions, Tunis, 1992
 25. Tizaoui H. (2018), *Pour un nouveau paradigme du développement régional en Tunisie. Pas de développement régional sans industrie*, Arabesques éditions, Tunis, 2018.
 26. Vallin J. et Locoh Th. (dir.) (2001), *Population et développement en Tunisie : la métamorphose*, Cérès Éditions, Tunis, 2001
 27. Yedes I. (2012), *Déterminants des transferts des revenus des Tunisiens résidents à l'étranger*, Mémoire de Mastère en Démographie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2012